

Assassinat de Lumumba : appel à la justice pour des poursuites contre des Belges

Arrib News, 22/06/2010 – Source Associated Press Plusieurs avocats belges ont demandé à la justice d'engager des poursuites pour crimes de guerre contre des responsables belges, soupçonnés d'implication dans l'assassinat de Patrice Lumumba, premier chef du gouvernement du Congo indépendant. Cette demande a été rendue publique lundi quelques jours avant la célébration, le 30 juin, des 50 ans de l'indépendance de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). L'événement doit se dérouler à Kinshasa, la capitale, en présence d'une délégation belge dirigée par le roi Albert II.

La requête émane d'un groupe composé d'éminents avocats, du doyen de l'école de droit de l'Université de Bruxelles, de l'historien Ludde de Witte, dont les travaux sont à l'origine d'une enquête parlementaire sur l'assassinat de Lumumba. Christophe Marchand, qui dirige l'équipe juridique, a précisé qu'une dizaine d'individus seraient cités dans la plainte. Aux termes de la législation belge, le ministre public est contraint selon lui de lancer une enquête, dans la mesure où toutes les personnes visées sont belges. Les faits "ont été établis et ils font apparaître clairement que leurs actes tombent sous la définition de crimes de guerre", a-t-il déclaré, estimant que cela permettait ainsi de porter plainte contre "ces Belges encore en vie, qui étaient actifs au Congo à l'époque". Christophe Marchand a exprimé l'espoir qu'un juge d'instruction entame une enquête d'ici au mois d'octobre. "Maintenant, il est temps que la justice" soit rendue, a-t-il dit. En 2002, une enquête parlementaire menée en Belgique avait conclu que le gouvernement était "moralement responsable" de la mort de Patrice Lumumba, assassiné quelques mois après avoir été porté au pouvoir par un scrutin en 1960. Bruxelles avait un peu plus tard officiellement présenté ses excuses pour son rôle dans la disparition du dirigeant indépendantiste. L'enquête parlementaire a déterminé que Patrice Lumumba avait été emprisonné à Kinshasa après avoir renversé par un coup d'Etat de Mobutu le 4 septembre 1960. Le 17 janvier 1961, des responsables belges ont fait disparaître Lumumba et deux de ses ministres, envoyés par avion vers la région du Katanga, où des officiers belges participaient à la formation des troupes sécessionnistes, a révélé l'enquête. Dans ses écrits, Ludde de Witte les a jugés "responsables" d'actes de torture contre le Premier ministre et de la mort de ce dernier. D'après lui, le capitaine belge qui commandait l'escadron de tir s'est vu attribuer par l'armée une nouvelle identité et a été transféré dans une brigade belge dans l'ex-RFA, afin d'être protégé de toute poursuite. "Le fait historique établi est qu'il y avait un lien direct entre (les ministres du gouvernement belge) et les officiers belges servant dans la région séparatiste du Katanga au Congo", a souligné Ludde de Witte. Des historiens ont établi que les Belges n'étaient pas les seuls à vouloir éliminer Patrice Lumumba. Une commission du Sénat américain a révélé dans les années 1970 que la CIA avait estimé que le dirigeant congolais avait le potentiel de devenir un Fidel Castro africain et avait envisagé de le supprimer, notamment avec du cyanure empoisonné.